

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 14 février 2025 décide :

<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p>Acte 25-2025</p>	<p>DELIBERATION POUR ADOPTION</p> <p>Création d'une micro-certification Transition Durable de l'IAE.</p>
---	--

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte la délibération relative à la création d'une micro-certification Transition Durable de l'IAE.

Document annexé.

A Saint Etienne le 18 février 2024

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président à la Formation et  
aux Relations Internationales



Alain TROUILLET

MEMBRES : 35 QUORUM : 18	REPRESENTES : 07	PRESENTS : 15
-----------------------------	------------------	---------------

POUR : 22	CONTRE : 00	ABST : 00
-----------	-------------	-----------

## Certificat

# MICRO-CERTIFICATION TRANSITION DURABLE

**Composante de rattachement :**

**Institut d'Administration des Entreprises de Saint-Etienne**

*Création*



**Soumission du dossier à la CFVU du :**  
**14/02/2025**

*Rappel : L'accréditation interne à l'UJM, accordée par la CFVU, est valable pour 5 années universitaires.*

---

## **Extrait du Règlement général des études de l'UJM relatif aux diplômes de l'établissement**

(...)

Les études proposées par l'Université Jean Monnet sont organisées en parcours de formation conduisant à :

- Des diplômes nationaux (DN) : Licence, Master, Doctorat, Licence professionnelle, Bachelor universitaire de technologie (BUT), Diplôme d'ingénieur, DAEU, Capacité en Droit, DFGSM, DFASM, ...

- Des diplômes d'Etat (DE) : Docteur en Médecine, Infirmier en pratique avancée, ...

- **Des diplômes, des certificats ou des attestations de l'établissement : Cycles préparatoires, Préparations de concours, Attestations d'études universitaires (AEU), Certificats, Diplômes d'Université (DU) dont Bachelors autres que BUT, Diplômes Inter-Universitaires (DIU).**

**Une attestation (AEU)** peut être délivrée dans le cadre d'une formation non évaluée et à l'issue de laquelle aucun crédit n'est délivré (Cf. 1.2).

**Un certificat** peut être délivré dans le cadre d'une formation courte (durée inférieure à un semestre ou à 120 heures d'enseignement), après une évaluation.

**Les DU et les DIU** correspondent en général à des formations qui se déroulent sur au moins un semestre. Un DU ou un DIU peut comprendre jusqu'à plusieurs années universitaires. Le diplôme ne peut être délivré qu'après une évaluation.

**Des crédits, une certification des compétences acquises ou un badge peuvent être délivrés** dans le cadre de la reconnaissance européenne, internationale ou professionnelle d'un certificat, d'un DU ou d'un DIU.

A l'international, on parle de **micro-crédits** dans le cas de formations courtes conduisant à la délivrance d'au plus 12 crédits.

(...)

---

◆ **Auto-évaluation** (A remplir uniquement en cas de renouvellement, sur une seule page)

◆ **Données numériques sur les effectifs, le cas échéant les certifiés ou les diplômés, et les profils accueillis (FI ou FC), pour toutes les années universitaires de la période d'accréditation.**

Année universitaire	Inscriptions principales		Inscriptions secondaires		Abandon éventuels	Nombre de certifiés ou de diplômés
	FI	FC	FI	FC		

◆ **Bilan qualitatif sur l'adéquation aux objectifs initiaux, le fonctionnement de la formation, et le cas échéant la qualité de l'insertion professionnelle etc.**

• **Points forts** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

• **Points faibles** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

• **Pistes d'amélioration** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

## ◆ Etablissements partenaires

Pour les DIU, préciser obligatoirement la liste des universités délivrant le diplôme.

Préciser l'existence de conventions avec les établissements partenaires.

Pas de partenaires pour l'instant

## ◆ Responsables

Responsable Pédagogique (porteur du projet)		
NOM	Prénom	Courriel
TEYSSIER	Christine	christine.teyssier@univ-st-etienne.fr

Responsable Administratif		
NOM	Prénom	Courriel
ROCIPON DECERLE	Patricia	patricia.decerle@univ-st-etienne.fr

## ◆ Eléments de contexte

Les établissements d'enseignement supérieur ont un rôle majeur à jouer en matière de contribution à la transition écologique et sociale, en permettant aux étudiants en formation initiale l'acquisition de compétences nouvelles qui constitueront leurs métiers de demain. Mais les jeunes professionnels ne pourront, seuls, répondre à l'urgence des transformations à mettre en œuvre. Il s'agit également **d'accompagner l'évolution des compétences des actifs déjà en poste aujourd'hui, par des actions de formation continue ciblées**. Il s'agit pour ces actifs, qui n'ont pas forcément baigné dans les problématiques de développement durable dans leurs formations initiales et dans leurs fonctions en entreprise, de mieux comprendre pourquoi il est important de changer et quels sont les leviers qu'ils peuvent actionner pour le faire. Par ailleurs, le renforcement des réglementations et des obligations normatives est aujourd'hui à l'origine de nombreux changements de pratiques dans tous les secteurs économiques, donnant lieu à une nécessaire adaptation de l'offre de formation et d'accompagnement.

Si ces enjeux concernent tous les actifs, la formation de certains acteurs, en raison de leur pouvoir de décision ou d'influence, a un effet de levier important. Ainsi, **les directions d'entreprises et les acteurs en responsabilité ont un rôle majeur à jouer** pour faire évoluer les modèles économiques, les choix de positionnement sur les marchés, ou pour impulser les transformations dans leur organisation<sup>1</sup>. Les établissements d'Enseignement Supérieur sont eux-mêmes désormais tenus d'établir un schéma directeur « Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale » et de le déployer à l'aide d'un pilotage s'opérant au plus haut niveau des cadres de gouvernance des établissements<sup>2</sup>.

La **micro-certification « Transition Durable »** répond ainsi à cet objectif, en ciblant son action sur les **dirigeants exécutifs (direction générale, administrative et financière, production, achats/logistique...)** et **non-exécutifs (membres des conseils d'administration) des entreprises de notre territoire**. Si cette micro-certification sera intégrée dans la carte de formation de l'IAE, elle va reposer sur l'une des forces de l'UJM, à savoir sa **pluridisciplinarité, atout précieux pour répondre aux enjeux systémiques de la transition**. La micro-certification va ainsi mobiliser les

<sup>1</sup> Shift Project, Former les actifs pour la transition écologique, novembre 2024.

<sup>2</sup> Schéma Directeur Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale (SD – DD&RSE) – MESR, juin 2023.

expertises d'enseignants-chercheurs de différents domaines disciplinaires (Sciences de Gestion, Evaluation Environnementale, Microbiologie Environnementale, Physique, Droit), ainsi que d'experts externes reconnus sur les différentes réglementations qui s'imposent aujourd'hui aux entreprises, l'évaluation des risques ESG (Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance), les modèles d'affaires durables ou la comptabilité écologique. Il s'agit ainsi de répondre aux **enjeux de croisement de diverses approches, issues des sciences naturelles, des sciences de l'ingénieur et des sciences humaines et sociales, dans une logique systémique.**

## ◆ Objectifs

### ◆ Objectif global de la formation

La micro-certification « Transition Durable » est une certification « de niche », d'un **volume de 32h en présentiel, de 16h en asynchrone sur la base de ressources numériques mises à disposition sur Moodle, et de 5h d'accompagnement individuel, proposée à des dirigeants exécutifs (direction générale, administrative et financière, production, achats/logistique...) et non-exécutifs (membres des conseils d'administration), de toutes organisations et tous secteurs d'activités (certificat inter-entreprises).**

Elle comprend un **socle de connaissances en Sciences du Vivant et de la Nature, articulées à des connaissances en Sciences de Gestion, pouvant être mobilisées par les apprenants dans le cadre de leurs fonctions spécifiques au sein de leur entreprise.** L'objectif est de préparer les dirigeants à appréhender « l'entreprise du futur » compatible avec les objectifs de développement durable édictés par les Nations-Unies en 2015 (dont les objectifs écologiques de neutralité carbone à l'horizon 2050), pour leur permettre d'envisager et de piloter les transformations possibles au sein de leur propre organisation en matière de dispositifs de gouvernance, d'orientations stratégiques, de décisions managériales et opérationnelles, ou de systèmes de mesure et de pilotage de la performance.

### ◆ Objectifs pédagogiques

La micro-certification s'appuie très largement sur les **normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) qui guident aujourd'hui les exigences de reporting extra-financier des entreprises françaises soumises à la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive),** directive européenne transposée en droit français fin 2023. Ces normes sont transversales et thématiques (Environnementales, Sociales, de Gouvernance). Cette directive est aujourd'hui considérée comme l'une des avancées réglementaires majeures, destinée non seulement à répondre aux enjeux de transparence des entreprises en matière extra-financière, mais également aux enjeux de transformations internes au sein de ces mêmes entreprises. Depuis l'exercice 2024, les grandes entreprises doivent s'y conformer ; à moyen terme, les entreprises de plus de 250 salariés devront s'y conformer. Si les plus petites entreprises n'ont pas d'obligation légale à moyen terme en la matière, elles seront toutefois très fortement impactées par les évolutions réglementaires qui sont en train de se mettre en place, d'une part parce que bon nombre d'entre elles font partie intégrante de la chaîne de valeur de leurs consœurs de plus grande taille, et d'autre part parce que ces petites structures ne sont en aucun cas épargnées par les transformations à opérer.

C'est **sur la base de ces normes, considérées comme de réels outils de pilotage au service de la transition,** qu'ont été déclinés les modules de la micro-certification (présentés ci-après). Chaque module s'appuiera sur la réglementation française et/ou européenne en vigueur, ainsi que les politiques publiques qui viennent en appui à chaque thématique.

## ◆ Le cas échéant, articulation avec la recherche

Indiquer le ou les laboratoires d'appui

Les laboratoires en appui sont :

- L'Unité de Recherche COACTIS, via les programmes de recherche menés aujourd'hui au sein du laboratoire et dans la Chaire Transition Durable en création : Transformation des modèles d'affaires, nouvelles formes d'organisations à impact, gouvernance de la transition durable ; Comptabilités, outils de mesure, de reporting et de pilotage de la performance globale ; Consommation responsable et marketing durable ; Conduite du changement et apprentissage organisationnel ; Transition numérique durable.
- L'UMR CNRS Environnement Ville et Société, via la participation dans la micro-certification de plusieurs enseignants-chercheurs du laboratoire.

## ◆ Niveau d'études de la formation (cycle)

1<sup>er</sup> cycle

2<sup>ème</sup> cycle

3<sup>ème</sup> cycle

Envisagez-vous de demander la reconnaissance du grade de Licence ?

(Cf. Arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master) :

**non**

Envisagez-vous de demander la reconnaissance du grade de Master ?

(Cf. Arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master) :

**non**

## ◆ Capacité d'accueil

Minimum (seuil d'ouverture) : 8

Maximum : **12**

## ◆ Publics cibles (à qui s'adresse le DU ?)

Formation initiale

Formation continue

La formation est-elle ouverte en inscription secondaire exclusivement ?

(Dans ce cas, les candidats doivent avoir une inscription principale à l'UJM) : **non**

---

**Pour mémoire :**

**La formation initiale** concerne les étudiants qui n'ont jamais interrompu leurs études. Par définition, elle correspond à la formation de base, suivie avant d'entrer sur le marché du travail.

**L'admission dans un parcours au titre de la formation continue** et l'accès au statut de stagiaire de la formation continue sont définis par l'existence d'un conventionnement entre la personne (qu'elle soit salariée, à la recherche d'un emploi, travailleur indépendant, membre d'une profession libérale ou d'une profession non salariée ou conjoint collaborateur) et l'établissement qui dispense la formation. Ce conventionnement se traduit par la signature d'un contrat de formation professionnelle, s'il s'agit d'une personne physique qui acquitte elle-même les frais de scolarité, ou d'une convention de formation professionnelle, s'il s'agit d'un tiers ou d'une personne morale (employeur, Pôle Emploi, compte personnel de formation, ...), de droit public ou privé, qui acquitte les frais de scolarité.

La signature d'un contrat ou d'une convention de formation fait l'objet d'un traitement et d'un suivi administratifs par le Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) ou par le Service Formations et Entreprises de l'IUT de Saint-Etienne ou le Service Formation Continue de l'IUT de Roanne qui assure les relations avec l'employeur, le Pôle Emploi et avec les opérateurs de compétences, les commissions paritaires interprofessionnelles régionales et les conseillers en évolution professionnelle, le cas échéant.

**Reprise d'études.** Sauf réglementation spécifique, lorsqu'une personne qui a terminé ses études depuis au moins deux ans est admise à reprendre ses études dans une formation ne conduisant pas à un diplôme national ou à un diplôme d'Etat (formations courtes, DU, ...) et qui ne sont offertes que dans le cadre de la formation continue, les personnes relèvent du statut de la formation continue, que leur formation soit financée ou non par un tiers.

---

Envisagez-vous de déposer une demande d'habilitation à recevoir des étudiants boursiers ?

(Uniquement si public formation initiale ; Cf. DFIP) :

**non**

Envisagez-vous de demander une inscription au RNCP ?

(Pour pouvoir bénéficier de l'accès aux fonds de la formation professionnelle, Cf. France Compétences) :

**oui**

A moyen terme, au Registre Spécifique (au titre de compétences transversales mobilisables dans diverses situations professionnelles et indispensables pour l'exercice de nombreux métiers).

## ◆ Attendus ou Pré-requis pour l'entrée dans la formation

Niveau d'entrée minimal : **BAC**

Le cas échéant, préciser les attendus ou les prérequis en termes de connaissances et de compétences :

Les apprenants exerçant des fonctions de directions au sein des entreprises, ils sont censés détenir les prérequis en termes de connaissances et de compétences pour suivre la formation.

## ◆ Modalités de candidature

**Autre (à préciser)**

Dossier de candidature à déposer directement auprès de l'IAE.

La gestion des candidatures, en faible volume, ne nécessitera pas l'usage d'une plateforme spécifique.

## ◆ Organisation de la formation

Durée : **Annuelle**

Modalités pédagogiques : **Présentiel**

## ◆ Volume horaire total de la formation

Nombre d'heures	
Présentiel par semaine entre mois et mois	Par étudiant
4 heures par mois (en soirée : 16h-20h) d'octobre à mai	32h présentiel + 16h d'asynchrone sur la base de ressources numériques + 5h par apprenant pour l'accompagnement individuel

## ◆ Maquette pédagogique et modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

**Important :**

*Il est recommandé, voire indispensable, de proposer une maquette intégrant la notion de blocs de compétences dès lors que la formation peut être proposée au titre de la formation continue ou qu'une inscription au RNCP est envisagée.*

[Tableau à joindre en annexe](#) (ctrl+clic pour ouvrir le lien)

**Remarques :**

Ce tableau est à joindre obligatoirement pour les formations longues, pour lesquelles il existe une maquette structurée en blocs et en UE, le cas échéant affectés de crédits ou de coefficients, et intégrant éventuellement des règles de calcul de résultats.

Il est adapté pour faciliter le travail sur l'évaluation du coût de la formation.

Pour les autres formations, il est possible de décrire plus sommairement le programme de la formation dans le tableau ci-dessous (sinon le supprimer) et dans tous les cas, de renseigner les MCCC simplifiées ci-dessous.

Intitulés des enseignements <i>Insérer autant de lignes que nécessaire</i>	Volumes horaires			Crédits (Facultatifs)	Coefficients (Facultatifs)
	CM	TD	TP		
Module 1 : Analyser les impacts des activités de son organisation sur l'environnement, la biodiversité et la santé	8	4			
Module 2 : Analyser de façon critique les objectifs stratégiques et les modes de gouvernance de son organisation pour évaluer leur adéquation avec les enjeux de la transition durable	8	4			
Module 3 : Identifier, modéliser et gérer les risques ESG inhérents à ses pratiques d'affaires, en mobilisant les outils de contrôle interne et de gestion des risques appropriés	4	2			

Module 4 : Mesurer et évaluer la performance de son organisation de façon systémique, envisager d'autres systèmes de mesure de la performance et d'autres formes de comptabilité, et les mobiliser pour envisager des voies de transformation	8	4			
Module 5 : Etudier des modèles d'affaires alternatifs pour son organisation et d'autres formes de relations avec son territoire et ses parties prenantes	4	2			
Accompagnement individuel sur projet (transversal) (5h TD / apprenant)		5			
<b>Totaux</b>	<b>32</b>	<b>21</b>			

A ces heures d'enseignements en présentiel s'ajoutera un test d'autoévaluation aux enjeux RSE (de type Sulitest) que les apprenants devront réaliser en amont du démarrage de la formation, de même que du travail personnel en asynchrone entre les séances, via la mise à disposition sur un espace Moodle créé pour les apprenants de la micro-certification, de ressources complémentaires qui auront été proposées par les intervenants.

Modalités d'examens : **Examens de fin de formation uniquement**

Prévoyez-vous une session de rattrapage ? **non**

Si oui, préciser les modalités de rattrapages dans le tableau ci-dessous :

<b>Condition de validation de l'attestation, de la certification ou du diplôme</b>		
(ex : le candidat doit avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves, ou la moyenne à chaque bloc, ou la moyenne à chaque UE pour valider son diplôme...)	L'évaluation des apprenants sera faite sur la base d'un projet individuel (restitué sous forme de rapport écrit, qui restera confidentiel à l'enseignant accompagnant le travail) destiné à présenter une voie de transformation possible pour leur entreprise, ainsi que les leviers pouvant être actionnés pour la mettre en œuvre (cette transformation pouvant concerner, en fonction de la nature de l'entreprise et de son secteur d'activité, les modes de gouvernance, le modèle d'affaires, les orientations stratégiques... etc).	
<b>Le cas échéant, modalités de la session de rattrapage</b>		
(préciser si identiques ou différentes de la session principale)		
<b>Stage</b>	<input type="checkbox"/> oui* <input checked="" type="checkbox"/> non	* si oui, insérer une ligne dans le tableau à joindre en annexe ou dans le tableau simplifié ci-dessus pour préciser, le cas échéant, la durée du stage, la nature du projet, les crédits et les coefficients affectés.
<b>Projet</b>	<input type="checkbox"/> oui* <input checked="" type="checkbox"/> non	
<b>Production d'un mémoire ou d'un rapport écrit</b>	<input checked="" type="checkbox"/> oui* <input type="checkbox"/> non	
<b>Soutenance orale</b>	<input type="checkbox"/> oui* <input checked="" type="checkbox"/> non	

## ◆ Composition prévisionnelle de l'équipe pédagogique

Les La

La liste nominative n'a qu'une valeur indicative.

L'information importante est la qualification académique ou professionnelle des intervenants pré-sentis, en lien avec les objectifs et avec le niveau de la formation.

NB : Il n'est pas nécessaire de faire revalider la formation par la CFVU lorsque cette liste nominative change, tant que cela ne modifie pas les objectifs, les finalités et le niveau de la formation.

La liste des intervenants est en cours de stabilisation.

Enseignants et Enseignants Chercheurs de l'UJM dont HU	
Statut (PU, PU-PH, Maître de Conférences)	Section CNU ou discipline d'enseignement
Séverine ALLEGRA - PU – IUT SE - Laboratoire EVS	Microbiologie Environnementale
Jean Pierre CHATELON - IUT SE - Laboratoire Hubert Curien	Physique – Optique
Marc FRECHET – PU – IAE – Laboratoire COACTIS	Management Stratégique - Droit
Christine TEYSSIER – PU - Laboratoire COACTIS	Finance d'entreprise

Intervenants extérieurs	
Statut et profession exercée	Spécialité enseignée dans la formation
Natacha GONDRAN – Enseignant-chercheur Mines Saint-Etienne - Laboratoire EVS	Evaluation Environnementale - Limites planétaires - Mesure d'impacts
Valérie BALLOUHEY-DAUPHIN – Administratrice indépendante d'organisations diverses (banque, fondation, centre de recherche) et conseils aux entreprises en matière RSE	Responsabilités du CA et des équipes dirigeantes – Gouvernance durable
Expert en Comptabilité Ecologique (type comptabilité CARE – Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement)	Comptabilité financière et écologique
Représentant.e d'une structure d'accompagnement des entreprises au Développement Durable (type CIRIDD)	Economie circulaire
Représentant.e de l'Ordre des Experts-Comptables Auvergne-Rhône-Alpes spécialiste des questions de RSE	Appropriation et application de la CSRD
Représentant.e de l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne) spécialiste des risques ESG	Risques ESG

## ◆ Tarifs de la formation (sous réserve d'approbation par le CA)

Compléter obligatoirement l'annexe financière ([Cf. fichier Excel maquette](#)) et la transmettre au contrôleur de gestion avant de fixer le tarif et le passage devant les instances.

---

**Pour mémoire :**

**Etudiants en formation initiale ou en reprise d'études non financée**

Les tarifs des frais de scolarité des formations autres que les diplômes nationaux et les diplômes d'Etat sont fixés annuellement par une délibération du conseil d'administration de l'Université. Les tarifs adoptés par le Conseil d'Administration de l'Université sont des tarifs tout compris, en dehors de la CVEC qui doit être acquittée directement auprès du CROUS (Cf. infra).

**Stagiaires de la formation continue**

Les tarifs des frais de scolarité sont fixés annuellement par une délibération du Conseil d'Administration de l'Université qui adopte :

- Les tarifs applicables aux conventions de formation professionnelle (tarifs acquittés par un tiers ou par une personne morale).
- Les tarifs spéciaux réduits applicables aux contrats de formation professionnelle (tarifs en cas de prise en charge individuelle).

Les tarifs adoptés par le CA de l'UJM sont des tarifs tout compris.

**[Sauf situation dérogatoire prévue par un texte réglementaire]**

Pour les formations ne conduisant pas à un diplôme national (formations courtes, qualifiantes, diplômes d'université, etc.) et qui ne sont offertes que dans le cadre de la FC, les personnes relèvent du statut de stagiaire de la FC, que leur formation soit ou non financée par un tiers.

---

**CVEC :**

La CVEC est due pour toute inscription en formation initiale, qu'il s'agisse d'un diplôme national ou d'un diplôme d'établissement. En cas d'inscription multiple, elle n'est acquittée qu'une seule fois auprès du CROUS, au titre du diplôme d'inscription principale.

Les boursiers de l'enseignement supérieur sont exonérés de la CVEC.

Les publics relevant de la FC ne sont pas soumis à la CVEC.

Tarif FI (€)		Tarif FC (€)		
Plein tarif	Tarif « réduit »	Plein tarif	Tarif « réduit »	
<i>Tout compris, sauf CVEC.</i>	<i>Tout compris, sauf CVEC.</i>  Préciser le public concerné	<i>Tout compris, dont coût administratif de la FC.</i>  <i>Applicable en cas de prise en charge du coût de la formation par un tiers ou par une personne morale.</i>	<i>Tout compris, dont coût administratif de la FC.</i>  <i>Applicable en cas de prise en charge individuelle du coût de la formation.</i>	A titre d'information, indiquer des tarifs pratiqués pour des diplômes équivalents par d'autres universités et des organismes privés.
		3 800 €		

<b>Visa du contrôleur de gestion du :</b>	<b>06/02/2025</b>
<b>Adopté au conseil d'UFR ou Institut du :</b>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Cette annexe vise à présenter succinctement les données à compléter attendues et les modes de calcul des données (automatisées ou non).

Il reprend la mise en forme à l'identique du fichier de synthèse et vise à être un premier niveau d'accompagnement aux interrogations que vous pouvez avoir lorsque vous complétez le document.

Fiche d'estimation des coûts d'un projet (formation, diplôme...) - (version de fichier : 30 janvier 2019)	
<b>Les cellules à compléter sont colorées en vert</b>	
<p>Cette fiche est un document estimatif de calcul de coûts d'une action de formation. Celui-ci vise à avoir un regard sur le coût d'un projet via l'inscription de ce qui est payé par l'Université Jean Monnet au sens large (UJM, composante, infrastructures), et d'y rapprocher les recettes directement générées par le projet.</p> <p>Les données non colorées en vert sont pré-remplies ou bien automatiquement calculées à partir des données financières de l'Université Jean Monnet. Ces données font notamment suite aux éléments présentés lors des dialogues de gestion (juin/juillet 2018) avec chaque composante et laboratoire.</p> <p>En cas de problème, n'hésitez pas à l'indiquer en commentaire pour que nous prenions en compte vos remarques et fassions évoluer la fiche. Dans le cadre de la démarche Qualité de l'Université, vos remarques nous permettront de faire évoluer le présent document.</p>	

Fiche projet	
NOM DU PROJET	Renseignez le nom du projet
Date de réalisation de la fiche	Renseignez la date à laquelle vous complétez le présent document. Si vous réalisez le document sur plusieurs jours, indiquez la date de finalisation de celui-ci
Composante / Labo / Structure	Indiquez votre structure
Nombre d'étudiants/inscrits définitifs (ou à défaut prévisionnels)	Indiquez le nombre d'étudiants inscrits. Si vous n'avez pas cette information, indiquez le nombre estimé d'étudiants pour ce projet
Nombre d'heures de la totalité de la maquette pédagogique (assurées par l'UMJ et autres partenaires)	Indiquez le nombre d'heures total de la maquette pédagogique pour l'étudiant
Nombre total d'heures pédagogique (hors référentiel, suivis stages...) assurées par l'UMJ (en heures)	Donnée calculée automatiquement à partir de données que vous renseignez dans le document
Nombre total d'heures pédagogique (hors référentiel, suivis stages...) assurées par l'UMJ (en heures équivalent TD)	Donnée calculée automatiquement à partir de données que vous renseignez dans le document
Part des heures d'enseignement assurée par UJM	Donnée calculée automatiquement Ratio entre les heures assurées par l'UMJ et les heures de la totalité de la maquette
attention : minimum 40 % (et 20% minimum en présentiel)	

Estimation de la Charge financière du projet		Commentaire libre / Précisions
--	--	--------------------------------

Charge d'enseignement			Total automatisé
<p>Commentaires : Cette section porte sur le coût des heures d'enseignement. Les coûts sont moyennés, c'est-à-dire qu'ils prennent en compte le fait que des enseignants réalisent une part des enseignements en heures de service et une part en heures complémentaires. Il faut renseigner ici les heures payées par l'Université Jean Monnet.</p> <p>Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>			
Face à face pédagogique (en heures)			
	Coût horaire	Nombre d'heures assurées par l'UMJ (en heures)	Total
Titulaires / Non titulaires			
Titulaires PU - Heures Cours Magistral (CM)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de CM assurées par un PU	Total automatisé
Titulaires PU - Heures Travaux Dirigés (TD)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de TD assurées par un PU (y compris les heures de TP)	Total automatisé
Titulaires MCF - Heures Cours Magistral (CM)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de CM assurées par un MCF	Total automatisé
Titulaires MCF - Heures Travaux Dirigés (TD)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de TD assurées par un MCF (y compris les heures de TP)	Total automatisé
Titulaires PRAG - Heures Cours Magistral (CM)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de CM assurées par un PRAG	Total automatisé
Titulaires PRAG - Heures Travaux Dirigés (TD)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de TD assurées par un PRAG (y compris les heures de TP)	Total automatisé
Autre Enseignant (ATER, lecteurs, maîtres de langues, inédits, doctorants...) - Heures Cours Magistral (CM)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de CM assurées par tout autre type d'enseignant hors vacataires	Total automatisé
Autre Enseignant (ATER, lecteurs, maîtres de langues, inédits, doctorants...) - Heures Travaux Dirigés (TD)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de TD assurées par tout autre type d'enseignant hors vacataires (y compris les heures de TP)	Total automatisé
Vacataires			
Vacataires - Heures Cours Magistral (CM)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de CM assurées par des vacataires	Total automatisé
Vacataires - Heures Travaux Dirigés (TD)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de TD assurées par des vacataires (y compris les heures de TP)	Total automatisé
Prestation de service	Si connu, indiquez un coût horaire	Si connu, indiquez le nombre d'heures prévues dans la prestation	Indiquez le montant total TTC de la prestation pour des heures d'enseignement
Suivi projet / Juries / Suivi de stage / Responsabilité (en heures équivalent TU)			
	Coût horaire	Nombre d'heures valorisées par l'UMJ (en heures eqTD)	Total
Titulaires / Non titulaires			
Titulaires PU - Heures valorisées eqTD	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de référentiel valorisées pour des PU	Total automatisé
Titulaires MCF - Heures valorisées eqTD	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de référentiel valorisées pour des MCF	Total automatisé
Titulaires PRAG - Heures valorisées eqTD	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de référentiel valorisées pour des PRAG	Total automatisé
Autre Enseignant (ATER, lecteurs, maîtres de langues, inédits, doctorants...) - Heures valorisées eqTD	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de référentiel valorisées pour tout autre type d'enseignant hors vacataires	Total automatisé
Vacataires - Heures valorisées eqTD	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de référentiel valorisées pour des vacataires	Total automatisé
Prestation de service			Indiquez le montant total TTC de la prestation pour valorisation d'heures hors enseignement

Frais de déplacement			Total automatisé
<p>Commentaires : En cas d'absence de frais inscrits (estimés ou définitifs) dans cette section, cela signifie qu'aucun remboursement de l'un de ces éléments ne sera demandé pour ce projet.</p> <p>Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>			
	Prix unitaire réel ou estimé	Nombre	Total
Train	Indiquez le tarif unitaire réel ou estimé	Indiquez le nombre d'utilisation	Total automatisé
Voit	Indiquez le tarif unitaire réel ou estimé	Indiquez le nombre d'utilisation	Total automatisé
Hôtel	Indiquez le tarif unitaire réel ou estimé	Indiquez le nombre d'utilisation	Total automatisé
Rapport	Indiquez le tarif unitaire réel ou estimé	Indiquez le nombre d'utilisation	Total automatisé
Visa	Indiquez le tarif unitaire réel ou estimé	Indiquez le nombre d'utilisation	Total automatisé
Vaccin	Indiquez le tarif unitaire réel ou estimé	Indiquez le nombre d'utilisation	Total automatisé
Pardies	Indiquez le tarif unitaire réel (le perdant est précédemment encadré par des traits et un perdant par pays viable)	Indiquez le nombre d'utilisation	Total automatisé
Autres (préciser)	Indiquez tout autre type de frais non indiqués précédemment et relatif à des déplacements / missions en lien avec le projet	Indiquez le nombre d'utilisation	Total automatisé

Charges Personnels BIATSS			Total automatisé
<p>Commentaires : Ces frais correspondent aux frais de personnels administratifs relatifs à la formation. Face à la difficulté d'identifier les heures administratives pour le projet, un arbitrage de 3h administratives par heures d'enseignement est prédefini et non modifiable (il est réparti selon la proportion de catégorie A, B et C au sein de l'Université).</p> <p>Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>			
	Coût horaire	Nombre d'heures	Total
BIATSS Catégorie C	Donnée automatisée	Donnée automatisée	Total automatisé
BIATSS Catégorie B	Donnée automatisée	Donnée automatisée	Total automatisé
BIATSS Catégorie A	Donnée automatisée	Donnée automatisée	Total automatisé

Forfait additionnel de charges			Total automatisé
<p>Commentaires : Ces frais correspondent aux charges générales qui permettent d'assurer nos formations. Les frais de fonctionnement, dépenses d'utilisation, amortissement du matériel (ordinateurs, matériel d'enseignement...), entretien des locaux... Il est évalué à un forfait de 12% des charges globales précédemment, toutes calculées à partir du compte de résultat 2017 de l'Université.</p> <p>Ce montant est déduit des 22% de prélèvement sur Ressources Propres, prélevement qui permet d'assurer le fonctionnement de l'Université en garantissant nos équilibres économiques. Le prélèvement de 22% permet d'assurer par exemple le financement de charges directes (personnels) comme indiquées (Frais de fonctionnement de l'Université). Il n'est pas inclus dans la synthèse économique en tant que charge (bien que des charges présentes dans la synthèse peuvent être financées par le prélèvement sur Ressources Propres), mais communiqué en synthèse du projet comme une information financière (lignes 51 et 56).</p> <p>Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>			

Estimation des recettes du projet				Commentaire libre / Précisions
Recettes estimées du projet			Total automatisé	
<p>Commentaires : Les recettes estimées correspondent à l'ensemble des financements directs relatifs à ce projet (subvention, recettes d'inscription, participation du partenaire, engagement de financement par le partenaire...). La cohérence de ces éléments est vérifiée par rapport au contenu de la convention et de ses annexes.</p> <p>Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.</p>				
	Prix unitaire	Nombre	Total	
Subvention(s) directiv(e)	Indiquez le montant unitaire des subventions perçues directement par le projet. La perception directe signifie que si le projet n'est pas réalisé, la subvention ne sera pas perçue		Total automatisé	
Recettes d'inscription	Indiquez le montant unitaire d'une inscription sur le projet	Indiquez le nombre d'inscriptions	Total automatisé	
Participation du partenaire	Indiquez le montant unitaire de la participation du partenaire	Indiquez le nombre relatif à la participation du partenaire (par exemple, 1 si c'est un montant fixe, ou le nombre d'étudiants si c'est un nombre au prorata du nombre d'étudiants)	Total automatisé	
Autres (préciser)	Indiquez tout autre type de recettes non indiquées précédemment et perçue directement par le projet. La perception directe signifie que si le projet n'est pas réalisé, cette recette ne sera pas perçue	Indiquez le nombre de fois où cette recette sera perçue	Total automatisé	

Synthèse économique globale du projet	
Estimation du total des charges du projet en coût complet	Calcul automatisé
Estimation du total des charges du projet en coût Heures Complémentaires	Calcul automatisé
Estimation de l'équilibre économique global du projet en coût complet	Calcul automatisé
Estimation de l'équilibre économique global du projet si celui-ci est réalisé uniquement en heures complémentaires	Calcul automatisé
Synthèse économique du projet par étudiant	
Estimation du coût du projet supporté par l'UMJ par étudiant en coût complet	Calcul automatisé
Estimation du coût du projet supporté par l'UMJ par étudiant en coût heures complémentaires	Calcul automatisé
Estimation du coût d'une heure de formation supporté par l'UMJ par étudiant en coût complet	Calcul automatisé
Estimation du coût d'une heure de formation supporté par l'UMJ par étudiant en coût heures complémentaires	Calcul automatisé
Synthèse budgétaire du projet	

Cette annexe vise à présenter succinctement les données à compléter attendues et les modes de calcul des données (automatisées ou non).  
Il reprend la mise en forme à l'identique du fichier de synthèse et vise à présenter un sens théorique de remplissage lorsque vous complétez le document.

Fiche d'estimation des coûts d'un projet (formation, diplôme...) - (version de fichier : 30 janvier 2019)

**Les cellules à compléter sont colorées en vert**

Cette fiche est un document estimatif de calcul de coûts d'une action de formation. Celui-ci vise à avoir un regard sur le coût d'un projet via l'inscription de ce qui est payé par l'Université Jean Monnet au sens large (UJM, composants, infrastructure), et d'y rapprocher les recettes directement générées par le projet.

Les données non colorées en vert sont pré-remplies ou bien automatiquement calculées à partir des données financières de l'Université Jean Monnet. Ces données font notamment suite aux éléments présentés lors des dialogues de gestion (juin juillet 2018) avec chaque composante et laboratoire.

En cas de problème, n'hésitez pas à l'indiquer en commentaire pour que nous prenions en compte vos remarques et faisons évoluer la fiche. Dans le cadre de la démarche Qualité de l'Université, vos remarques nous permettent de faire évoluer le présent document.

Fiche projet	
NOM DU PROJET	Renseignez le nom du projet
Date de réalisation de la fiche	Renseignez la date à laquelle vous complétez le présent document. Si vous réalisez le document sur plusieurs jours, indiquez la date de finalisation de celui-ci
Composante / Labo / Structure	Indiquez votre structure
Nombre d'étudiants/inscrits définitifs (ou à défaut estimations)	Indiquez le nombre d'étudiants inscrits. Si vous n'avez pas cette information, indiquez le nombre estimé d'étudiants pour ce projet
Nombre d'heures de la totalité de la maquette pédagogique (leçon par UJM et autres partenaires)	Indiquez le nombre d'heures total de la maquette pédagogique pour l'étudiant
Nombre total d'heures pédagogique (hors référentiel, voire légers... assurées par l'UJM en heures)	Donnée calculée automatiquement à partir de données que vous renseignez dans le document
Nombre total d'heures pédagogique (hors référentiel, voire légers... assurées par l'UJM en heures équivalent TD)	Donnée calculée automatiquement à partir de données que vous renseignez dans le document
Part des heures d'enseignement assurée par UJM	Donnée calculée automatiquement Ratio entre les heures assurées par l'UJM et les heures de la totalité de la maquette

**ETAPE 1**  
Renseigner les données générales projet et nombre d'étudiants

Estimation de la Charge financière du projet				Commentaire libre / Précisions
<b>Charge d'enseignement</b>			<b>Total automatisé</b>	
Commentaires : Cette section porte sur le coût des heures d'enseignement. Les coûts sont moyennés, c'est-à-dire qu'ils prennent en compte la part que les enseignants réalisent une part des enseignements en heures de service et une part en heures complémentaires. Il faut renseigner ici les heures payées par l'Université Jean Monnet.				
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.				
<b>Frais à faire pédagogique (en heures)</b>				
	Coût horaire	Nombre d'heures assurées par l'UJM (en heures)	Total	
<b>Filiaires / Non filiaires</b>				
Filiaires PU - Heures Cours Magistral (CM)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de CM assurées par un PU	Total automatisé	
Filiaires PU - Heures Travaux Dirigés (TD)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de TD assurées par un PU (y compris les heures de TP)	Total automatisé	
Filiaires MCF - Heures Cours Magistral (CM)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de CM assurées par un MCF	Total automatisé	
Filiaires MCF - Heures Travaux Dirigés (TD)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de TD assurées par un MCF (y compris les heures de TP)	Total automatisé	
Filiaires PRAG - Heures Cours Magistral (CM)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de CM assurées par un PRAG	Total automatisé	
Filiaires PRAG - Heures Travaux Dirigés (TD)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de TD assurées par un PRAG (y compris les heures de TP)	Total automatisé	
Autre Enseignement (ATER, lectures, modules de langues, modules doctoraux...)- Heures Cours Magistral (CM)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de CM assurées par tout autre type d'enseignant hors vacataires	Total automatisé	
Autre Enseignement (ATER, lectures, modules de langues, modules doctoraux...)- Heures Travaux Dirigés (TD)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de TD assurées par tout autre type d'enseignant hors vacataires (y compris les heures de TP)	Total automatisé	
<b>Vacataires</b>				
Vacataires - Heures Cours Magistral (CM)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de CM assurées par des vacataires	Total automatisé	
Vacataires - Heures Travaux Dirigés (TD)	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de TD assurées par des vacataires (y compris les heures de TP)	Total automatisé	
Préstation de service	Si connu, indiquez un coût horaire	Si connu, indiquez le nombre d'heures prévues dans la prestation	Indiquez le montant total TTC de la prestation pour des heures d'enseignement	
<b>Suivi projet / Juries / Suivi de stage / Responsabilités (en heures équivalent TD)</b>				
	Coût horaire	Nombre d'heures valorisées par l'UJM (en heures eqTD)	Total	
<b>Filiaires / Non filiaires</b>				
Filiaires PU - Heures valorisées eqTD	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de référentiel valorisées pour des PU	Total automatisé	
Filiaires MCF - Heures valorisées eqTD	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de référentiel valorisées pour des MCF	Total automatisé	
Filiaires PRAG - Heures valorisées eqTD	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de référentiel valorisées pour des PRAG	Total automatisé	
Autre Enseignement (ATER, lectures, modules de langues, modules doctoraux...)- Heures valorisées eqTD	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de référentiel valorisées pour tout autre type d'enseignant hors vacataire	Total automatisé	
Vacataires - Heures valorisées eqTD	Donnée automatisée	Indiquez le nombre d'heures de référentiel valorisées pour des vacataires	Total automatisé	
Préstation de service			Indiquez le montant total TTC de la prestation pour des heures d'enseignement	

**ETAPE 2**  
Compléter les heures d'enseignement et de référentiel

Frais de déplacement				Total automatisé	Commentaire libre / Précisions
Commentaires : En cas d'absence de frais inscrits (justifiés ou déduits) dans cette section, cela signifie qu'aucun déplacement n'a été effectué en lien avec les missions de ce projet.					
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.					
	Prix unitaire réel ou estimé	Nombre	Total		
<b>Taxi</b>					
Voit	Indiquez le tarif unitaire réel ou estimé	Indiquez le nombre d'allers/retours	Total automatisé		
Voit	Indiquez le tarif unitaire réel ou estimé	Indiquez le nombre d'allers/retours	Total automatisé		
<b>Repas</b>					
Voit	Indiquez le tarif unitaire réel ou estimé	Indiquez le nombre d'allers/retours	Total automatisé		
<b>Vacins</b>					
Voit	Indiquez le tarif unitaire réel (le parcimon est précisément encadré par des lois et un pacte qui ne peut pas être ignoré)	Indiquez le nombre d'allers/retours	Total automatisé		
<b>Pénalités</b>					
Autres (préciser)	Indiquez tout autre type de frais non indiqués précédemment, et relatif à des déplacements / missions en lien avec le projet	Indiquez le nombre d'allers/retours	Total automatisé		

**ETAPE 3**  
Compléter les frais relatifs aux frais de missions / déplacements

Charges Personnelles BIATSS				Total automatisé	Commentaire libre / Précisions
Commentaires : Ces frais correspondent aux frais de personnels administratifs versés à la formation. Ces frais sont répartis équitablement sur les heures administratives pour le projet (soit 20% de 20 administratifs par heures d'enseignement est possible et non modifiable (il est regardé selon la proportion de catégorie A, B et C au sein de l'Université).					
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.					
	Coût horaire	Nombre d'heures	Total		
BIATSS Catégorie C	Donnée automatisée	Donnée automatisée	Total automatisé		
BIATSS Catégorie B	Donnée automatisée	Donnée automatisée	Total automatisé		
BIATSS Catégorie A	Donnée automatisée	Donnée automatisée	Total automatisé		

Forfait additionnel de charges				Total automatisé	Commentaire libre / Précisions
Commentaires : Ces frais correspondent aux charges générales qui permettent d'assurer nos formations. Les frais de fonctionnement, licences d'utilisation, amortissement du matériel (matériel, matériel d'enseignement...), entretiens des locaux... Est évalué à un forfait de 12% des charges calculées précédemment, forfait calculé à partir du compte de résultat 2017 de l'Université.					
Ce montant est différent des 22% de prélèvement sur Ressources Propres, prélevé pour garantir le fonctionnement de l'Université en garantissant nos équilibres économiques. Le prélèvement de 22% permet d'assurer par exemple le financement de charges directes (personnel) comme indiquées (Frais de fonctionnement de l'Université). Il est pris en compte dans la synthèse économique en tant que charges (bien que des charges présentes dans la synthèse peuvent des financer par le prélèvement sur Ressources Propres), mais communiqué en synthèse de projet comme une information financière (lignes 93 et 94).					
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.					

Estimation des recettes du projet				Total automatisé	Commentaire libre / Précisions
Commentaires : Les recettes admises correspondent à l'ensemble des financements directs relatifs au projet (partenariats, recettes d'inscription, participation de partenaires, etc.). La cohérence de ces éléments est vérifiée par rapport au contenu de la convention et de ses annexes.					
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.					
	Prix unitaire	Nombre	Total		
<b>Subvention(s) directe(s)</b>					
Recettes inscription	Indiquez le montant unitaire des subventions perçues directement pour le projet. Le montant direct signifie que le projet n'est pas réalisé, la subvention ne sera pas versée.	Indiquez le nombre d'inscriptions	Total		
Participation du partenaire	Indiquez le montant unitaire de la participation du partenaire	Indiquez le montant réel à la participation du partenaire (par exemple, si c'est un montant fixe, ou le nombre d'étudiants si c'est un nombre au prorata du nombre d'étudiants)	Total		
Autres (préciser)	Indiquez tout autre type de recettes non indiquées précédemment, et perçues directement par le projet. Le montant direct signifie que le projet n'est pas réalisé, cette recette ne sera pas versée.	Indiquez le nombre de fois où cette recette sera perçue	Total automatisé		

**ETAPE 4**  
Compléter les recettes prévisionnelles du projet

Synthèse économique globale du projet	
Estimation du total des charges du projet en coût complet	Calcul automatisé
Estimation du total des charges du projet en coût Heures Complémentaires	Calcul automatisé
Estimation de l'équilibre économique global du projet en coût complet	Calcul automatisé
Estimation de l'équilibre économique global du projet si celui-ci est réalisé uniquement en heures complémentaires	Calcul automatisé
Synthèse économique du projet par étudiant	
Estimation du coût du projet supporté par l'UJM par étudiant en coût complet	Calcul automatisé
Estimation du coût du projet supporté par l'UJM par étudiant en coût heures complémentaires	Calcul automatisé
Estimation du coût d'une heure de formation supporté par l'UJM par étudiant en coût complet	Calcul automatisé
Estimation du coût d'une heure de formation supporté par l'UJM par étudiant en coût heures complémentaires	Calcul automatisé
Synthèse budgétaire du projet	
Estimation du prélèvement prévisionnel sur recettes du projet par l'Université	22% Calcul automatisé
Estimation de l'autorisation d'engagement prévisionnelle si le projet se réalise (cette estimation est à vérifier après de la DSI)	Calcul automatisé

Fiche d'estimation des coûts d'un projet (formation, diplôme...) - (version de fichier : 18 septembre 2023)

**Les cellules à compléter sont colorées en vert**

Cette fiche est un document estimatif de calcul de coûts d'une action de formation. Celui-ci vise à avoir un donner une estimation du coût d'un projet en coût complet et en "coût heures complémentaires" pour l'Université Jean Monnet, et d'y rapprocher les recettes directement générées par le projet. Les données sont présentées en coût complet dans le document principal pour vous donner un aperçu des coûts moyens de l'Université; et la synthèse présente également une information récapitulative en coût heures complémentaires.

Les données non colorées en vert sont pré-remplies ou bien automatiquement calculées à partir des données financières de l'Université Jean Monnet.

En cas de problème, n'hésitez pas à l'indiquer en commentaire pour que nous prenions en compte vos remarques et fassions évoluer la fiche. Dans le cadre de la démarche Qualité de l'Université, vos remarques nous permettront de faire évoluer le présent document.

Fiche projet		
NOM DU PROJET	Microcertification Transition durable	
Date de réalisation de la fiche	02/02/2025	
Composante / Labo / Structure	IAE	
Nombre d'étudiants/inscrits définitifs (ou à défaut prévisionnels - indiquer un nombre / pas de texte)	8	
Nombre d'heures de la totalité de la maquette pédagogique (assurées par l'UJM et autres partenaires)		
Nombre total d'heures pédagogie (hors référentiel, suivis stages...) assurées par l'UJM (en heures)		64
Part des heures d'enseignement assurée par UJM	Attention pour les diplômes délocalisés : minimum 40 % assuré par l'UJM (il y a également un minimum de 20% en présentiel)	0%

Estimation de la Charge financière du projet				Commentaire libre / Précisions
<b>Charge d'enseignement</b>			<b>18 021 €</b>	
Commentaires : Cette section porte sur le coût des heures d'enseignement. Les coûts sont moyennés, c'est-à-dire qu'ils prennent en compte le fait que les enseignants réalisent une part des enseignements en heures de service et une part en heures complémentaires. Il faut renseigner ici les heures payées par l'Université Jean Monnet. Les cours en ligne doivent figurer dans ces éléments.				
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.				
<b>Face à face pédagogique/Enseignement à distance (en heures équivalent TD)</b>				
	Coût horaire	Nombre d'heures assurées par l'UJM (en heures)	Total	
<i>Titulaires / Non titulaires</i>				
Titulaires PU - en EQTD	320 €	16	5 117 €	
Titulaires MCF - en EQTD	183 €	16	2 922 €	
Titulaires PRAG - en EQTD	183 €		- €	
Titulaires PRCE - en EQTD	164 €		- €	
Autre Enseignant (ATER, lecteurs, PAST...) - en EQTD	128 €		- €	
<i>Vacataires</i>				
Vacataires - en EQTD	61 €	32	1 961 €	
Prestation de service			- €	
<b>Suivi projet / Jurys / Suivi de stage / Responsabilité (en heures équivalent TD)</b>				
	Coût horaire	Nombre d'heures valorisées par l'UJM (en heures eqTD)	Total	
<i>Titulaires / Non titulaires</i>				
Titulaires PU - Heures valorisées eqTD	320 €	20	6 396 €	
Titulaires MCF - Heures valorisées eqTD	183 €		- €	
Titulaires PRAG - Heures valorisées eqTD	183 €		- €	
Titulaires PRAG - Heures valorisées eqTD	164 €		- €	
Autre Enseignant (ATER, lecteurs, maîtres de langue, invités, doctorants...) - Heures valorisées eqTD	128 €		- €	
<i>Vacataires</i>				
Vacataires - Heures valorisées eqTD	61 €	20	1 226 €	
Prestation de service			400,00 €	
<b>Frais de déplacement</b>			<b>1 440 €</b>	
Commentaires : En cas d'absence de frais inscrits (estimés ou définitifs) dans cette section, cela signifie qu'aucun remboursement de l'un de ces éléments ne sera demandé pour ce projet.				
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.				
	Prix unitaire réel ou estimé	Nombre	Total	
Train	150 €	4	600 €	
Vol			- €	
Hotel	150 €	4	600 €	
Rapais	30 €	8	240 €	
Visa			- €	
Pardiem			- €	
Autres (préciser)			- €	
<b>Charges Personnels BIATSS</b>			<b>6 551 €</b>	
Commentaires : Ces frais correspondent aux frais de personnels administratifs relatifs à la formation. A partir de données retravaillées avec la DGESIP, il est constaté qu'à l'UJM, près de 2h de travail administratif sont nécessaires pour la mise en oeuvre d'une heure d'enseignement (ces heures sont réparties selon la proportion de catégorie A, B et C au sein de l'Université). Ces données sont automatiquement calculées et ne peuvent être modifiées.				
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.				
	Coût horaire	Nombre d'heures	Total	
BIATSS Catégorie C	25 €	76	1 881 €	
BIATSS Catégorie B	30 €	67	2 015 €	
BIATSS Catégorie A	41 €	64	2 655 €	
<b>Forfait additionnel de charges</b>			<b>3 121 €</b>	
Commentaires : Ces frais correspondent aux charges générales qui permettent d'assurer nos formations. Les frais de fonctionnement, licences d'utilisation, amortissement du matériel (ordinateurs, matériel d'enseignement...), entretien des locaux... Il est évalué à un forfait de 12% des charges calculées précédemment, forfait calculé à partir du compte de résultat de l'Université. Ces données sont automatiquement calculées et ne peuvent être modifiées.				
Ce montant est différent des 22% de prélèvement sur Ressources Propres, prélèvement qui permet d'assurer le fonctionnement de l'Université en garantissant nos équilibres économiques. Le prélèvement de 22% n'est pas inclus dans la synthèse économique en tant que charges (bien que des charges présentes dans la synthèse peuvent être financées par le prélèvement sur Ressources Propres), mais communiqué en synthèse du projet comme une information financière (lignes 93 et 94).				
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.				

Estimation des recettes du projet				Commentaire libre / Précisions
<b>Recettes estimées du projet</b>			<b>30 400 €</b>	
Commentaires : Les recettes estimées correspondent à l'ensemble des financements directs relatifs à ce projet (subvention, recettes d'inscription, participation du partenaire, engagement de financement par le partenaire...). La cohérence de ces éléments est vérifiée par rapport au contenu de la convention et de ses annexes.				
Vous pouvez indiquer en commentaire toute précision nécessaire.				
	Prix unitaire	Nombre	Total	
Subvention(s) directe(s)			- €	
Recettes Inscription	3 800 €	8	30 400 €	
Participation du partenaire			- €	
Autres (préciser)			- €	

Synthèse économique globale du projet	
Estimation du total des charges du projet en coût complet	29 134 €
Estimation du total des charges du projet en coût heures complémentaires	17 075 €
Estimation de l'équilibre économique global du projet en coût complet	1 266 €
Estimation de l'équilibre économique global du projet si celui-ci est réalisé uniquement en heures complémentaires	13 325 €
Synthèse économique du projet par étudiant	
Estimation du coût du projet supporté par l'UJM par étudiant en coût complet	3 642 €
Estimation approx. du nombre d'étudiants nécessaire pour supporter les coûts complets du projet	8
Estimation du coût du projet supporté par l'UJM par étudiant en coût heures complémentaires	2 134 €
Estimation approx. nombre d'étudiants nécessaire pour supporter les coûts heures complémentaires du projet	4
Estimation du coût d'une heure de formation supporté par l'UJM par étudiant en coût complet	NA
Estimation du coût d'une heure de formation supporté par l'UJM par étudiant en coût heures complémentaires	NA
Synthèse budgétaire du projet	
Estimation du prélèvement prévisionnel sur recettes du projet par l'Université	22% 6 688 €
Estimation de l'autorisation d'engagement prévisionnelle si le projet se réalise (cette estimation est à vérifier auprès de la DSP)	23 712 €